



zones d'occupation de la Rhénanie fin 1923

Occupation de la Rhénanie puis de la Ruhr

L'occupation de la Rhénanie après la 1ère guerre mondiale fait partie des clauses du traité de Versailles, qui a décidé une présence militaire des Français, des Britanniques, des Américains et des Belges sur la rive gauche du Rhin et une partie de la rive droite pour une période de 5 à 15 ans.

La Sarre est sous mandat de la Société Des Nations.

1923 11 Janvier Raymond Poincaré et le roi des belges décident l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises et belges suite au retard de la République de Weimar dans le paiement des dommages de guerre.

L'objectif est d'occuper les centres de production de charbon, de fer et d'acier afin d'obtenir les montants dus par l'Allemagne. Cette occupation déclenche une vague de résistance passive avec des attentats ainsi que le putsch de la Brasserie mené par Hitler le 8 Novembre 1923 à Munich.

La France et la Belgique acceptent les propositions du plan Dawes et retirent leurs troupes en 1925.

1930 30 Juin : retrait total des forces françaises.

1936 7 Mars réoccupation par l'Allemagne de la Rhénanie avec l'installation d'éléments de la Wehrmacht à Aix-la-Chapelle, Trêves et Sarrebrück.